

# Appel à candidature pour exposer à l'Espace culturel de Gurgy (89) Saison 2023



## CONTEXTE

La commune recherche des artistes pour venir exposer leurs travaux dans la salle d'exposition de l'Espace culturel en 2023. Nous recherchons des œuvres qui présentent une certaine originalité. Toutes les pratiques sont admises : peinture, sculpture, photographie...

L'Espace culturel comprend une salle d'exposition de 70m<sup>2</sup> (HSP : 2,75m) avec vestiaires, WC, réfrigérateur, alarme et wifi public.

Depuis sa création en 2012, l'Espace culturel est reconnu comme un lieu d'exposition de qualité. Véritable atout pour accueillir des expositions et des projets variés allant de la peinture, en passant par la sculpture ou la photographie, l'espace culturel propose des expositions gratuites et accessibles à tous. Depuis 2017, cet espace accueille également des artistes en résidence de création, au mois d'août.

Cette volonté d'animer le village fut récompensé en octobre 2016, par l'obtention du prix de la Marianne de l'Yonne dans la catégorie animation.

Ce prix vise à récompenser les initiatives les plus marquantes des communes en matière d'attractivité du territoire, de transition énergétique, de culture et patrimoine, d'animations, de sports, de services au public et d'intercommunalité.



# INFORMATIONS A DESTINATION DES CANDIDATS

Un contrat sera signé entre l'artiste et la commune de Gurgy. Il récapitulera les modalités d'exposition (durée de l'expo, horaires, communication...) et le rôle de chacun.

## > **Durée**

Nous recherchons des artistes pour venir exposer sur la saison 2023.  
Les dates et horaires sont à convenir avec l'artiste.

## > **Lieu**

Espace culturel de Gurgy, 1 place de l'église, 89250 Gurgy  
La salle est mise à disposition des artistes à titre gracieux.

## > **Rémunération**

Aucune prestation pécuniaire ne sera versée à l'artiste pour son exposition.

## > **Profil du candidat**

Cet appel à candidatures est ouvert aux artistes, seuls ou en collectifs ayant déjà ou n'ayant jamais exposé. L'artiste doit être en mesure de se déplacer avec son véhicule.

Il devra disposer d'une assurance responsabilité civile.

Dans le cas d'un artiste de nationalité étrangère, la personne devra être titulaire d'une carte de séjour.

## > **Communication**

La commune s'engage à prendre en charge la conception, la réalisation et la diffusion des supports de communication.

## > **Accompagnement**

L'artiste devra être autonome pour l'installation et le démontage de son exposition.

Un appui logistique et technique pourra être apporté ponctuellement par les services de la commune.

## > **Transport des œuvres**

Le transport des œuvres est à la charge de l'artiste. Si l'artiste ne dispose pas d'un véhicule adapté (camion) pour le transport de ses œuvres, un arrangement pourra être possible avec la mairie (prêt de véhicule).

## > **Vernissage**

Un vernissage sera organisé à chaque début d'exposition. Les frais liés à cet événement sera pris en charge par la mairie de Gurgy.

## > **Jours de permanence**

L'artiste devra assurer les jours de permanence de son exposition. Une aide pourra être apportée par la mairie en cas d'indisponibilité de l'artiste durant certains jours.

# PLAN DE SALLE

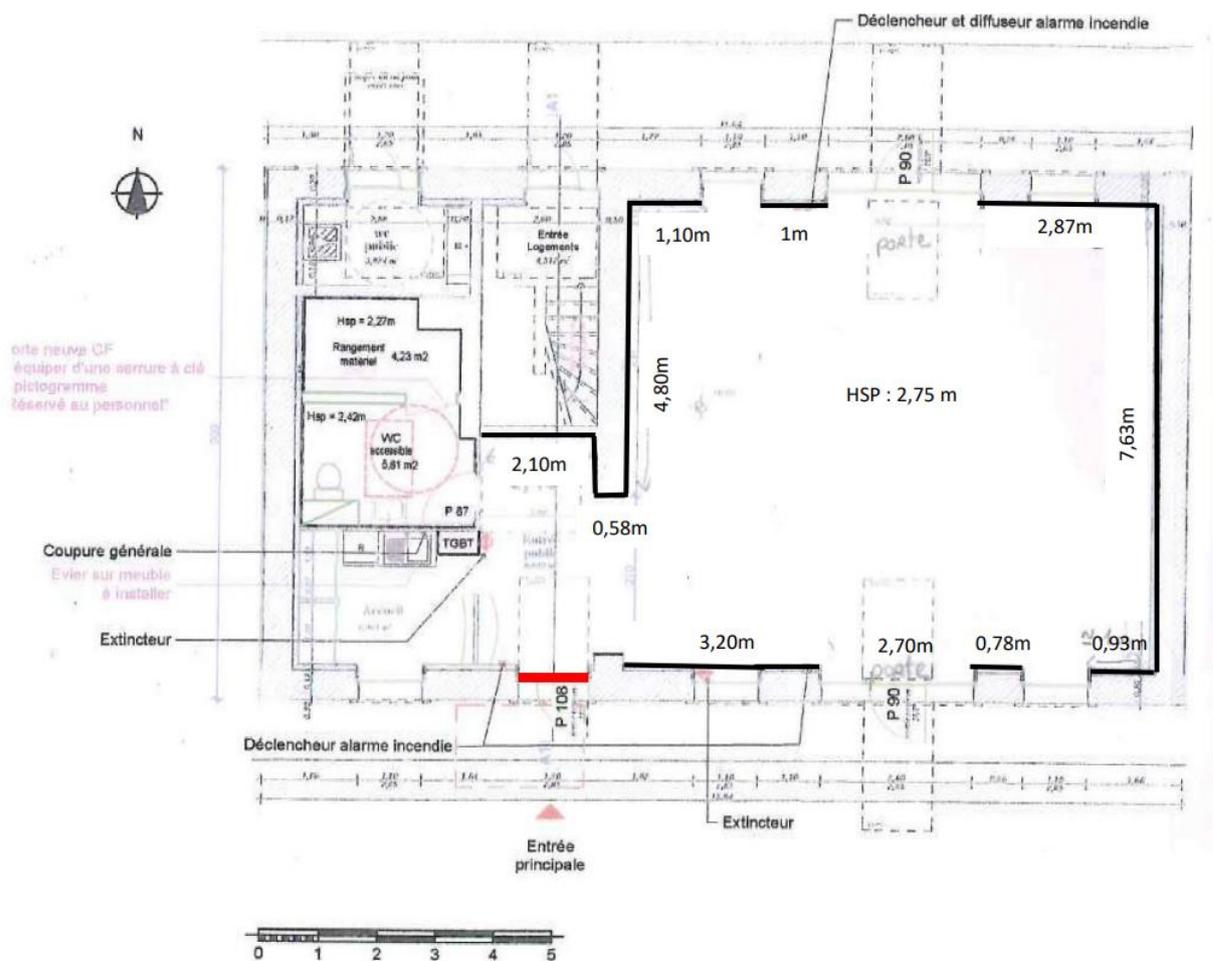
## Caractéristiques de la salle

Hauteur sous plafond : 2,75 à 2,17m

Superficie totale : 70 m<sup>2</sup>

Sol : carrelage

Wifi public



# MATERIEL DISPONIBLE A L'ESPACE CULTUREL

## Liste du matériel disponible à l'espace culturel :

- 18 grilles d'exposition (H 1.95m x L 180 m)
- 4 supports / blocs blancs (H 2,04m x L 0,72m)
- 3 vitrines d'exposition (L 1m l 0,60m, H 0,35m, hauteur sur pied 0,95m)
- 5 toiles noires occultantes pour fenêtres
- 50 chaises pliantes
- 4 tables
- 1 réfrigérateur
- 1 lave-vaisselle

## DEPOT DES CANDIDATURES

Pour pouvoir exposer au sein de l'Esace culturelle, il est nécessaire de remplir un dossier, selon les consignes explicitées ci-après.

Le dossier sera rédigé en français. Il devra comporter les éléments suivants :

- le formulaire administratif complété
- un C.V.
- Un dossier présentant le travail déjà mené (exemples de projets réalisés, éléments écrits : extraits de presse, articles publiés, ...)

### Limite de dépôt des candidatures : dimanche 9 octobre 2022

Merci de bien vouloir nous retourner votre dossier à l'adresse suivante :

Mairie de Gurgy,  
11 rue de l'île Chamond,  
89250 Gurgy

Ou par mail : [culturetourisme.gurgyyonne@gmail.com](mailto:culturetourisme.gurgyyonne@gmail.com)

Les dossiers incomplets ne seront pas traités.

## CONTACT

Pour toute question concernant l'appel à candidature, merci de nous contacter par mail [culturetourisme.gurgyyonne@gmail.com](mailto:culturetourisme.gurgyyonne@gmail.com) ou par téléphone : 03 86 53 02 86.



# APPEL A CANDIDATURE POUR EXPOSER A L'ESPACE CULTUREL DE GURGY



## FORMULAIRE ADMINISTRATIF

### Dépôt de candidature

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

N° téléphone fixe et portable :

Adresse mail :

Site internet, blog, page FB :

N° sécurité sociale :

N° SIRET/MDA :